

SOUTIEN POUR MYLENE

Notre collègue Mylène s'interroge publiquement le 31 mai 2016, dans <u>le cadre de son mandat syndical</u>, sur les risques de dérives de nos missions, en matière de lutte contre le terrorisme.

En réponse, le DI de Toulouse la convoque à une Commission de discipline prévue le 13 décembre 2016 !!!

Qu'en est-il de la liberté d'expression ?

Qu'en est-il de la liberté syndicale ?

Qu'en est-il de nous, les CPIP?

La section CGT du SPIP d'Albi condamne cette pratique d'un autre âge, et affirme sa solidarité à notre collègue Mylène!

Albi, le 16 novembre 2016